

# Déclaration d'intention

du 20.8.15

---

## Engagement formel des exécutifs

Les conseils communaux des six communes concernées affirment leur ferme intention de conduire toutes les opérations nécessaires afin de proposer un projet concerté de fusion des Communes de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin et Vaumarcus à l'horizon fin 2017 – début 2018. Le but est d'arriver à une convention de fusion qui sera soumise en votation respectivement aux autorités législatives et aux citoyens des communes concernées. Les autorités en charge des affaires communales lors de la prochaine législature seront amenées à finaliser le projet et à le soumettre à la population.

### Extension

La commune de Cortaillod peut rejoindre le projet de fusion et participer aux travaux de pilotage. Pour des raisons d'avancement des travaux, une éventuelle adhésion au projet devra intervenir au plus tard jusqu'à fin avril 2016.

---

## Rappel du contexte

Un projet de vie commune sous-tendra toutes les réflexions relatives à cette fusion. Ce projet de vie peut se définir comme suit :

### ***Pour nos enfant et petits-enfants !***

*Maintenir l'excellente qualité de vie qui caractérise notre région voire augmenter cette qualité de vie pour que les générations futures puissent en profiter.*

### ***Pour tous !***

*Créer un environnement de vie où chaque personne, quel que soit son âge, peut pleinement s'épanouir dans un cadre de vie respectueux de la nature tout en offrant des infrastructures culturelles, sportives, de santé, de transport, commerciales, industrielles de proximité et de favoriser le développement touristique.*

---

## Objectif en chiffres

En termes de nombre d'habitants, l'objectif quantitatif à atteindre à moyen terme est une commune avoisinant les 10'000 habitants. Les raisons en sont les suivantes :

- Pour que le Littoral Ouest ait un « poids » politique suffisant pour la défense de ses intérêts
- Pour disposer de ressources suffisantes permettant une professionnalisation ou une semi-professionnalisation des conseillers communaux (spécialisation des tâches = plus d'efficacité = meilleurs services à la population).

### Temporalité

**Une fusion ne peut être menée dans la précipitation.** Trois éléments sont indispensables si l'on veut qu'il y ait une chance de réussite devant le peuple :

1. Une réflexion approfondie sur les domaines-clés.
2. Une participation citoyenne la plus large possible.
3. Une information claire et régulière à la population.

A défaut, tout projet de fusion court à l'échec. D'où la fixation de l'horizon de la fusion à fin 2017.

---

### Contour de la nouvelle commune

Une fusion « virtuelle » est **déjà effective au niveau du Cercle scolaire**. Il apparaît donc naturel que les communes se regroupent autour de ce pôle qui est l'avenir de notre région. Nos enfants se côtoient au quotidien dans les écoles du Cercle des Cerisiers. Ces contacts et cette connaissance des voisins constituent le « ciment » de la commune de demain.

En plus, nous avons des clubs de tennis en commun, la fanfare, la maison de jeunes, le cabinet médical, le GSR, le mouvement de football junior, la paroisse.

Les six communes partagent la même histoire, les mêmes problèmes et les mêmes opportunités de développement.

De plus, elles disposent toutes d'une qualité de vie et d'une topographie quasi identique (tranquillité, rives du lac, situation géographique entre deux pôles urbains, etc.).

---

### Objectifs politiques

- **Maintien de l'identité villageoise**, (vie locale associative, sportive et culturelle).
  - (semi) Professionnalisation de l'exécutif.
  - Rationnalisation du législatif (résolution des problèmes de recrutement).
  - Harmonisation des finances.
- 

### Mode opératoire

Le pilotage du projet est assuré par les représentants des autorités exécutives de chaque commune. Le comité de pilotage peut s'adjoindre les services d'un ou plusieurs mandataires extérieurs.

Dans un premier temps, les autorités exécutives de chaque village informeront les autorités législatives de l'avancement du projet. Puis elles mettront en place des groupes de travail qui traiteront des thèmes centraux de la fusion tels que :

1. Qualité de vie (préservation du paysage, transports publics, infrastructures sportives et culturelles, pré- et parascolaire, etc.).
2. Autorités politiques (conseil communal, conseil général, administration communale, etc.).
3. Services communaux (Eau, chauffage à distance, travaux publics, épuration, etc.).
4. Image de la future commune (nom, armoiries, origine, etc.).

## ***Groupe politique Néofusion***

---

5. Finances (fiscalité et investissements) – cerise sur le gâteau : utilisation intelligente du subside de fusion pour un projet commun.

Ces groupes de travail pourront être constitués de représentants des exécutifs, des législatifs et des citoyens des communes actuelles.

Une information régulière sera fournie aux citoyens des six communes sur des thèmes spécifiques (voir objectifs politiques) via un bulletin d'information émanant du groupe de pilotage.

Dans la période transitoire, les communes gardent toute leur autonomie et continuent à développer leurs projets spécifiques. Elles se concertent cependant lors d'investissements lourds.

**Par leurs signatures, les exécutifs des communes concernées s'engagent à mettre en œuvre les dispositions prévues et à respecter le planning dans toute la mesure du possible.**

Groupe Néofusion Littoral Ouest

Vaumarcus, le 3 juillet 2015